

sivement plusieurs messes à minuit le jour de la nativité de Notre-Seigneur : « Non licet in media nocte nativitatis Domini celebrare successive alias duas missas (1). » 2° Le cas où il faudrait dire la messe, pour administrer le saint viatique à un malade qui est dans un danger pressant; on peut alors célébrer et avant l'aurore et après midi, si on est à jeun. 3° Le cas où, à raison d'une solennité extraordinaire ou de quelque cérémonie publique, on est forcé de renvoyer après midi la messe qu'on a coutume de dire à l'issue de la messe paroissiale : autrement, un bon nombre de personnes courraient risque de ne pas entendre la messe. 4° Le cas où un voyageur tenant à dire ou à entendre la messe, un jour de fête, ne pourrait le faire qu'autant qu'il la dirait ou qu'il pourrait l'entendre quelque temps avant l'aurore ou après midi (2). On peut encore s'écarter de la Rubrique pour l'heure de la messe, soit en vertu d'un privilège émané du Souverain Pontife, soit en vertu d'une permission de l'Ordinaire. Un évêque peut dispenser de l'heure pour des cas particuliers.

Dans les cathédrales et dans les églises où il y a plusieurs prêtres, les évêques, les curés et les supérieurs doivent avoir soin que les messes ne soient pas dites toutes en même temps, mais avec ordre et successivement, même les jours ouvriers. Ils veilleront surtout à ce qu'on ne célèbre aucune messe particulière pendant la messe de paroisse ou pendant la messe capitulaire.

La même Rubrique qui règle l'heure de la messe veut qu'on récite au moins matines et laudes avant de monter à l'autel, et l'on regarde assez généralement cette disposition comme obligatoire. Mais oblige-t-elle sous peine de péché mortel? Plusieurs théologiens le croient, et c'est l'opinion de saint Antonin. D'autres, au contraire, dont le sentiment est certainement et beaucoup plus probable, ne font qu'un péché véniel à celui qui dit la messe sans avoir récité matines et laudes. Il ne faut pas même une bien forte raison pour excuser de tout péché celui qui célèbre avant de s'être acquitté de ce devoir : « Excusabit quælibet mediocri causa ratio-  
« nabilis, puta si dans eleemosynam (la rétribution d'une messe)  
« postulet ut statim celebretur; si exspectet populus, aut aliqua  
« persona gravis; si superior præcipiat; tempus celebrandi trans-  
« eat; vel instet commoditas studii, itineris, et similia (3). »

(1) Voyez S. Alphonse de Liguori, lib. vi. n° 342. — (2) S. Alphonse, Sylvius, Quarti, Collet, etc. — (3) S. Alphonse, lib. vi. n° 347.

## ARTICLE VI.

*De la Manière de dire la Messe.*

347. Le prêtre qui veut dire la messe doit diriger son intention, et se préparer par la prière et l'oraison, *orationi aliquantulum vacet*. Celui qui ne s'occupe pas sérieusement de la grande action qu'il va faire, ne peut entrer dans les sentiments dont il doit être animé quand il s'agit de renouveler le sacrifice de la croix. Il faut qu'il soit uni par la foi, l'amour et l'esprit de sacrifice, à Jésus-Christ s'immolant sur nos autels. Si, comme il arrive souvent à un curé, on est surpris par l'heure, on doit y suppléer en gémissant de l'impuissance où l'on est de faire ce qui convient, et en redoublant d'attention pendant la célébration des saints mystères. Cependant, nous ferons remarquer que les psaumes et les prières qui sont marqués dans le Missel, comme faisant partie de la préparation au sacrifice, ne sont pas de précepte : la Rubrique ne les propose que comme un moyen de faciliter cette préparation. Il en est de même des prières indiquées pour l'*action de grâce*, on peut les remplacer par d'autres. Mais il n'oubliera point qu'il doit être profondément pénétré des augustes mystères qu'il vient de célébrer.

348. La préparation prochaine étant faite, le prêtre cherche dans le Missel la messe qu'il veut dire, met en ordre les signets aux endroits convenables, et se lave les mains, en récitant à voix basse l'oraison *Da, Domine, virtutem*, etc. On la récite quand on se lave les mains à la maison, ce qui arrive lorsqu'il n'y a pas de fontaine à la sacristie. Ensuite il dispose le calice, plaçant lui-même l'hostie sur la patène, après avoir passé légèrement autour le pouce et l'index, pour en ôter les fragments qui se détachent; couvre la patène avec la pale; étend le voile par-dessus, de manière à ce qu'il cache, par devant, le pied du calice, et met la bourse sur le voile, tournant la partie ouverte devant lui. Le corporal doit être renfermé dans la bourse. Mais on ne doit mettre aucune autre chose sur le calice, pas même les lunettes, ni la clef du tabernacle (1). Tout étant ainsi disposé, il fait, à volonté, le signe de la croix; puis il prend l'amict, l'aube, la ceinture, le manipule, l'étole et la chasuble, récitant à voix basse les prières qui répondent à ces différents ornements. On pense communément qu'on

(1) S. Alphonse de Liguori. *Manuel des Prêtres*, etc.



ne peut omettre toutes ces prières, sans se rendre coupable de péché véniel. S'il veut porter un mouchoir, il doit l'attacher à la ceinture, de manière qu'il ne paraisse point en dehors de la chasuble. On doit se conformer à la Rubrique pour ce qui regarde la couleur des ornements, qui varie suivant les différents offices. Cependant, il n'y aurait pas faute grave à prendre une couleur pour une autre, à moins qu'on ne le fit dans une circonstance où l'on ne pourrait le faire sans que les fidèles en fussent grandement scandalisés : ce qui arriverait infailliblement si, par exemple, on se servait d'un ornement noir le jour de Pâques ou de quelque autre grande solennité. Nous ajouterons même que, lorsqu'on dit la messe dans une église qui fait l'office d'un saint que l'on ne fait pas soi-même, il vaut mieux prendre la couleur dont on se sert dans cette église, que celle dont on se servirait dans son diocèse. Un simple prêtre doit prendre les ornements à la sacristie ; il n'appartient qu'aux cardinaux et aux évêques de les prendre sur l'autel. On excepte le cas où le prêtre qui célèbre est dans un lieu où il n'y a ni sacristie ni crèche ; mais alors il faut prendre les ornements, non au milieu mais au coin de l'autel, du côté de l'évangile. Les prélats inférieurs aux évêques peuvent, lorsqu'ils officient pontificalement, les prendre comme eux au milieu de l'autel, mais non dans un autre temps.

349. Dès que le prêtre est revêtu, il se couvre la tête de sa barrette, prend le calice de la main gauche, mettant la main droite sur la bourse, et fait une inclination à la croix ou à l'image qui est à la sacristie, sans se découvrir. Il sort de la sacristie, marchant d'un pas grave, les yeux baissés, conservant une attitude naturelle : *Procedit autem oculis demissis, incessu gravi, erecto corpore* (1). S'il passe devant un autel où le Saint Sacrement est exposé, il se découvre et se met à genoux pour l'adoration. Il fait la même chose, s'il rencontre dans l'église un autre prêtre qui porte le Saint Sacrement ; mais, dans l'un et l'autre cas, il ne s'arrête qu'autant qu'il le faut pour faire prostration avec une inclination profonde. S'il passe devant un autel pendant l'élévation, il se découvre, se prosterne, et ne se relève que lorsque le prêtre qui dit la messe a remis le calice sur le corporal. Il se prosterne également, s'il vient à passer lorsqu'on donne la communion ; mais il ne doit pas attendre pour se relever qu'on ait fini de la donner. Si on passe devant un autel où le prêtre qui dit la messe a consacré, il fait la

(1) Rubricæ Missalis.

généflexion en se découvrant pour adorer le Saint Sacrement. Et passant devant le maître-autel, on fait la généflexion, si le Saint Sacrement s'y trouve ; s'il ne s'y trouve pas, on fait une inclination profonde à la croix sans se découvrir. On fait de même s'il y a exposition de quelque relique insigne du saint dont on fait la fête, ou qui est en grande vénération. Si le prêtre traverse le chœur pendant qu'on chante le *Gloria Patri*, ou tout autre verset où l'on fait une inclination, il s'arrête et s'incline respectueusement, mais il ne se découvre pas. Si le clergé s'y trouve, il le salue des deux côtés, ayant toujours la tête couverte. Quand il rencontre un autre prêtre qui vient de célébrer, il doit lui céder la droite, et le saluer sans se découvrir et sans s'arrêter. S'il passe devant un cardinal, l'archevêque de la province, l'évêque diocésain, un légat apostolique, le roi, un prince de la famille royale, il leur fait une inclination médiocre sans se découvrir. Nous avons supposé jusqu'ici que le prêtre portait lui-même le calice ; car s'il ne le portait pas, il devrait aller à l'autel les mains jointes sur la poitrine, et faire, en se découvrant, les inclinations et saluts dont nous venons de parler.

350. Arrivé au bas de l'autel, le prêtre s'arrête au dernier degré, se découvre, donne la barrette au clerc ou servant, fait la généflexion si le Saint Sacrement se trouve dans le tabernacle, ou une inclination profonde si le Saint Sacrement n'y est pas ; puis il monte à l'autel, place le calice du côté de l'évangile, prend la bourse de la main gauche, en retire de la main droite le corporal, qu'il place au milieu de l'autel sur la pierre sacrée, sans le déplier, dépose le calice sur le corporal, salue la croix, va au côté de l'épître les mains jointes, ouvre le livre, retourne au milieu de l'autel les mains jointes, fait une inclination à la croix, et, se retirant un peu du côté de l'évangile, la face tournée du côté de l'épître, il descend jusqu'au dernier degré de l'autel (1). Il faut remarquer que le célébrant ne doit descendre de l'autel que lorsque les cierges sont allumés.

Étant debout au bas de l'autel, la tête découverte et les mains jointes devant la poitrine, le pouce droit sur le pouce gauche en forme de croix, le prêtre fait la généflexion ou une inclination profonde, suivant que le Saint Sacrement est ou n'est pas dans le tabernacle, fait ensuite le signe de la croix de la main droite, depuis le front jusqu'à la poitrine, en disant d'une voix intelligible,

(1) Rubricæ Missalis.



*In nomine Patris, etc.* Puis, sans faire attention à quiconque célébrerait à un autre autel, il dit, d'une voix claire, l'antienne *Introibo* et le psaume *Judica me* (1). La Rubrique veut que le prêtre ait la tête découverte, *detecto capite*. Le célébrant ne doit porter ni perruque ni calotte, sans un privilège émané du Souverain Pontife, ou une dispense de la part de l'Ordinaire, qui ne l'accorde que pour des cas particuliers. Encore, celui qui a obtenu cette dispense doit quitter la calotte au canon, et ne peut la reprendre qu'après la communion. Après avoir fait le signe de la croix, il dit l'antienne *Introibo*, et le psaume *Judica me*, qu'on omet aux messes des morts et à celles du temps de la Passion. Toutefois, on doit le dire aux messes des saints et aux messes votives qu'on célèbre dans le temps de la Passion. Le psaume *Judica me* est suivi du *Gloria Patri*, et du verset *Adjutorium nostrum*. Puis, s'inclinant profondément, les mains jointes, il dit le *Confiteor*. Il se frappe trois fois la poitrine de la main droite, aux mots *Mea culpa*, et ne se relève que lorsque le répondant a dit le *Misereatur*. Celui qui sert la messe ayant dit le *Confiteor* au nom du peuple, le célébrant récite à intelligible voix le *Misereatur*, l'*Indulgentiam*, et les quatre versets qui suivent. A l'*Indulgentiam*, il fait le signe de la croix, et s'incline médiocrement à *Deus tu conversus*, jusqu'à l'oraison *Aufer a nobis*. Lorsqu'il a dit *Oremus*, il étend et joint les mains : il monte à l'autel, en disant à voix basse *Aufer a nobis*, et marchant assez lentement pour que cette prière soit finie, autant que possible, lorsqu'il arrive à l'autel.

351. Le prêtre étant monté à l'autel, et s'étant médiocrement incliné, pose les mains jointes sur le même autel, et dit à voix basse *Oramus te, Domine*. Lorsqu'il en est venu à ces paroles, *Quorum reliquiae hic sunt*, il baise l'autel au milieu, sans faire aucun signe de croix, mais ayant les mains étendues à droite et à gauche à une égale distance ; ce qui s'observe toutes les fois qu'il doit baiser l'autel ; mais depuis la consécration jusqu'à la communion, il faut avoir soin de mettre les mains sur le corporal (2). Remarquez que l'on doit baiser l'autel physiquement. Nous ferons aussi remarquer que le prêtre qui, à raison de la nécessité, est autorisé à dire la messe sur un autel où il n'y a plus de reliques, n'est point obligé de supprimer les mots *Quorum reliquiae hic sunt*. Le prêtre ayant baisé l'autel, va au côté gauche, qui est celui de l'épître, s'y tient debout, la face tournée vers l'autel, fait le

(1) Rubricæ Missalis. — (2) Ibidem.

signe de la croix, commence l'*Introit* d'une voix intelligible, et le continue les mains jointes. Lorsqu'il dit *Gloria Patri*, il fait une inclination de tête à la croix. Après avoir répété l'*Introit* sans faire un nouveau signe de croix, il va, les mains jointes, au milieu de l'autel, où il dit du même ton le *Kyrie eleison*, alternativement avec le répondant, ou seul, si personne ne répond (1).

352. Après le *Kyrie*, le prêtre étendant les mains, et les élevant jusqu'aux épaules (ce qui doit s'observer toutes les fois qu'on élève les mains), commence le *Gloria in excelsis*, s'il faut le dire. Au mot *Deo*, il fait une inclination de tête à la croix. Il fait la même inclination, lorsqu'il dit, *Adoramus te; Gratias agimus tibi, Jesu Christe; Suscipe deprecationem nostram, Jesu Christe*. A ces mots, *Cum Sancto Spiritu*, il fait sur lui-même le signe de la croix, pendant lequel il achève, *In gloria Dei Patris. Amen*. Le *Gloria* se dit toutes les fois qu'il y a *Te Deum* à l'office du jour, mais on l'omet aux messes des morts et aux messes votives ; à l'exception, cependant, des messes de la sainte Vierge *In sabbato*, de celles des Anges, et de celles qu'on célèbre avec solennité, *pro re gravi*. On excepte aussi le jeudi et le samedi saints, où il faut dire le *Gloria*, quoiqu'il n'y ait pas de *Te Deum* à matines (2).

Le prêtre ayant terminé le *Gloria*, baise l'autel au milieu, joint les mains, se tourne vers le peuple par le côté de l'épître, ayant les yeux baissés, étend les mains, et dit, *Dominus vobiscum*. Puis il rejoint les mains, et va au livre, où il fait une inclination à la croix, en disant, *Oremus* ; il ouvre et étend les mains, les tient élevées à la hauteur des épaules, et dit l'oraison (3). Quand le prêtre se tourne vers les fidèles, il doit avoir les yeux baissés, *demissis oculis*. Il faut remarquer ici que celui qui se sert de lunettes doit les ôter et les mettre sur l'autel, en dehors du corporal, avant de se tourner vers le peuple. Si on célèbre à un autel où le prêtre se trouve en face des assistants, on ne se tourne point, ni pour le *Dominus vobiscum*, ni pour l'*Oratione, fratres*, ni pour la bénédiction. Il dit à intelligible voix le *Dominus vobiscum*, l'*Oremus*, et l'oraison qu'on appelle *Collecte*. A la conclusion de l'oraison *Per Dominum nostrum*, on joint aussitôt les mains ; si elle se termine par *Qui tecum* ou par *Qui vivis*, on les joint aux mots *In unitate*. Lorsque l'oraison s'adresse directement à Dieu,

(1) Rubricæ Missalis. — (2) Ibidem. (3) Ibidem.



elle se conclut par *Per Dominum*; si le nom de *Jésus* est au milieu, elle se termine par *Per eundem Dominum*; si ce nom est à la fin, elle se conclut par *Qui tecum*; si l'oraison s'adresse à *Jésus*, elle finit par *Qui vivis*; si le Saint-Esprit y est nommé, elle se conclut par *In unitate ejusdem Spiritus Sancti Deus, etc.* Quel que soit le nombre des oraisons qu'on dise, on ne conclut que la première et la dernière; et l'*Oremus* ne se dit qu'à la première et à la seconde oraison.

353. Après les oraisons, le prêtre ayant les mains sur le livre ou sur l'autel, de manière toutefois à ce qu'elles touchent le livre, *ita ut palmae librum tangant*, lit l'épître à intelligible voix; et le servant ayant répondu, *Deo gratias*, il continue le graduel, l'alleluia, le trait et la prose, si on doit les dire (1). Le rite romain n'admet que quatre proses : celle de Pâques, *Victimæ paschali*; celle de la Pentecôte, *Veni, Sancte Spiritus*; celle de la fête du Saint Sacrement, *Lauda, Sion*; et celle des morts, *Dies iræ*. Ayant achevé ce qu'il fallait dire du côté de l'épître, il fait porter le Missel du côté de l'évangile, se rend au milieu de l'autel, lève les yeux vers le ciel, les baisse aussitôt, et, s'inclinant profondément, il dit tout bas le *Munda cor meum*, le *Jube, DOMINE, benedicere*, le *Dominus sit in corde meo*; puis il s'approche du Missel, dit *Dominus vobiscum*, et, lorsqu'on lui a répondu, il fait avec le pouce de la main droite le signe de la croix sur le commencement de l'évangile qu'il doit lire, sur son front, sur sa bouche et sur sa poitrine, en même temps qu'il dit, *Sequentia ou Initium sancti evangelii, etc.* A la fin, quand le servant a répondu, *Laus tibi, Christe*, le prêtre soulève le livre et baise le commencement de l'évangile, en disant, *Per evangelica dicta*; ce qui, toutefois, ne s'observe point aux messes des morts (2). On doit avoir soin de placer le Missel, pour la lecture de l'évangile, de manière à ce qu'il soit tourné vers l'angle de l'autel : « *Sic locat Missale ut posterior pars libri respiciat ipsum cornu altaris, et non ad parietem, sive ad partem ejus contra se directam* (3). » Nous ferons remarquer aussi que le prêtre, avant de lire l'évangile, dit, *Jube, DOMINE, benedicere*; tandis que le diacre, s'adressant au célébrant pour en recevoir la bénédiction, lui dit, *Jube, DOMINE, benedicere* (4).

354. Quand l'évangile est dit, le prêtre retourne au milieu de l'autel, et, étendant et élevant les mains, il commence le *Credo*,

(1) Rubricæ Missalis. — (2) Ibidem. — (3) Ibidem. — (4) Ibidem.

s'il faut le dire. Aux mots *In unum*, il joint les mains, et incline la tête à *Deum*. Quand il dit, *Jesum Christum*, il fait encore une inclination de tête à la croix; et il fléchit le genou depuis ces mots, *Et incarnatus est*, jusqu'à ceux-ci inclusivement, *Et homo factus est*. Il fait une nouvelle inclination à la croix à *Simul adoratur*. Enfin, il fait le signe de la croix sur lui-même, du front à la poitrine, quand il dit, *Et vitam venturi sæculi. Amen*. Le Symbole se dit tous les dimanches, quand même on ferait ce jour-là l'office d'un saint dont la messe ne l'aurait point exigé un autre jour. On le dit aussi à toutes les fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge, des Anges, des Apôtres, des Évangélistes, des Docteurs dont l'office est double, aux dédicaces des églises, le jour de la consécration d'une église ou d'un autel, et autres jours où il est prescrit par les Rubriques. S'il y a sermon à la messe, le prédicateur doit le faire immédiatement après l'évangile; après quoi on dit le *Credo*. Après le *Credo*, quand il a fallu le dire, le prêtre baise l'autel; et, les mains jointes devant la poitrine, il se tourne vers le peuple, et dit, *Dominus vobiscum*. Puis, s'étant retourné vers l'autel, il étend et joint les mains, et, s'inclinant devant la croix, il dit, *Oremus*, et ensuite l'offertoire (1). Quelques prêtres disent l'offertoire à voix basse; ce qui paraît contraire à la Rubrique, qui s'exprime formellement pour les cas où l'on doit baisser la voix.

355. L'offertoire étant fini, le célébrant découvre le calice, le place du côté de l'épître, déplie le corporal, prend la patène avec l'hostie, et, la tenant des deux mains à la hauteur de la poitrine, il lève les yeux vers Dieu, et les baisse aussitôt, en disant, *Suscipe, sancte Pater, etc.* Puis il fait avec la patène et l'hostie le signe de croix au-dessus du corporal, dépose l'hostie vers le milieu de la partie antérieure du même corporal, sous lequel il glisse un peu la patène du côté de l'épître. Il prend ensuite le calice, l'essuie avec le purificateur, et, le tenant de la main gauche, il reçoit de la droite la burette de vin qui lui est présentée par le servant. Après avoir mis le vin dans le calice, il fait le signe de la croix sur la burette d'eau (on omet ce signe de croix aux messes des morts), en disant, *Deus, qui humanæ substantiæ*; et, en versant un peu d'eau dans le calice, il continue, *Da nobis per hujus aquæ et vini mysterium*; fait une inclination vers la croix à *Jesum Christum*, et s'avance au milieu de l'autel, met le purificateur sur la partie découverte de la patène, élève le calice, qu'il tient de la

(1) Rubricæ Missalis.



main gauche par le pied, et de la main droite par le nœud, et en fait l'oblation, en disant, *Offerimus tibi, Domine*, ayant les yeux tournés vers le ciel pendant toute cette prière. Après quoi il fait le signe de la croix avec le calice, comme il l'a fait avec la patène, puis il le pose derrière l'hostie, sur le milieu du corporal, et le couvre de la pale. Ensuite, tenant les mains jointes sur l'autel, et étant médiocrement incliné, il dit tout bas, *In spiritu humilitatis*. Après cette prière, il se redresse, lève les yeux, étend les mains, et les rejoint aussitôt devant la poitrine (ce qu'il doit toujours observer quand il bénit quelque chose), et dit, *Veni, Sanctificator, etc.* Aux mots *Et benedic*, il fait sur l'hostie et sur le calice tout ensemble un signe de croix avec la main droite, la gauche étant posée sur l'autel (1). Ensuite le prêtre, tenant les mains jointes, va au côté de l'épître, où il se lave les mains, c'est-à-dire, l'extrémité du pouce et de l'index, en disant à voix basse, *Lavabo*, avec le *Gloria Patri*, qu'il omet aux messes des morts, sans y substituer le *Requiem æternam*. On l'omet aussi aux messes du temps, depuis le dimanche de la Passion jusqu'au samedi saint exclusivement (2). A *Gloria Patri*, le célébrant fait une inclination à la croix, et retourne au milieu de l'autel, en continuant, *Sicut erat, etc.* Arrivé au milieu de l'autel, il lève et baisse les yeux, s'incline médiocrement, tient les mains jointes sur l'autel, et dit à voix basse l'oraison *Suscipe, sancta Trinitas*; après quoi il baise l'autel, se tourne modestement vers le peuple, étend et rejoint les mains, en disant d'une voix tant soit peu élevée, *Orate, fratres*, continuant à voix basse, *Ut meum ac vestrum sacrificium*; il se retourne non par le côté de l'épître, mais par celui de l'évangile, en faisant un tour entier; et lorsque le clerc ou le servant a terminé le *Suscipiat Dominus*, il répond, *Amen*. Le répondant doit dire, *Suscipiat Dominus sacrificium*, et non pas *hoc sacrificium*. Si le célébrant est obligé de répondre lui-même, il dira, *Suscipiat Dominus sacrificium de manibus* MEIS, au lieu de dire, comme le répondant, *de manibus* TUIS (3).

356. Ensuite le prêtre se tournant un peu vers le Missel, qui est rapproché, il dit tout bas les oraisons secrètes, sans dire *Oremus* au commencement, observant ce que nous avons dit des *Collectes*. Il dit *Amen* à la conclusion de la première secrète, s'il y en a plusieurs, et conclut la dernière en disant tout haut, *Per omnia sæcula sæculorum*. S'il n'y a qu'une secrète, il la conclut

(1) Rubricæ Missalis. — (2) Ibidem. — (3) Ordo Missæ.

de la même manière; et alors il a les mains étendues sur l'autel hors du corporal, jusqu'à ce qu'il ait dit, *Dominus vobiscum*. A *Sursum corda*, il élève les mains à la hauteur de la poitrine, en sorte que la paume de l'une regarde celle de l'autre. Il joint les mains quand il dit, *Gratias agamus Domino*; lève les yeux à *Deo nostro*, et fait aussitôt une inclination à la croix. Quand on lui a répondu, *Dignum et justum est*, il élève et étend les mains, et continue la préface, propre ou commune, selon le temps. Au *Sanctus*, qu'il dit d'une voix médiocre et étant incliné, il joint les mains devant la poitrine. Au *Benedictus*, il se redresse et fait sur lui le signe de la croix, du front à la poitrine (1). Après le *Sanctus*, le célébrant élève un peu les mains, et lève les yeux au ciel; il baisse aussitôt les yeux et les mains, s'incline profondément, et, tenant les mains jointes sur l'autel, il commence à voix basse le canon, en disant, *Te, igitur*. A ces mots, *Uti accepta habeas*, il baise l'autel, se relève, et joint les mains devant la poitrine. Lorsqu'il dit, *Hæc dona, hæc munera, hæc sancta sacrificia*, il fait trois signes de croix conjointement sur l'hostie et sur le calice. Ensuite, les mains étendues comme pendant la préface, il poursuit à voix basse, *In primis quæ tibi offerimus*. Remarquez que le prêtre ne doit commencer le canon que lorsqu'il a les mains sur l'autel, et qu'il est profondément incliné.

357. Aux mots *Papa nostro N.*, on prononce le nom du Pape vivant, en faisant une inclination simple vers le Missel. Aux mots *Antistite nostro N.*, on ajoute le nom de baptême de l'évêque du lieu où l'on célèbre la messe; mais on ne fait point d'inclination. Si on ne sait pas le nom de l'évêque, on dit simplement, *Antistite nostro*, en sous-entendant le nom de l'évêque du lieu. Pendant la vacance du siège apostolique ou du siège épiscopal, on omet ce qui se rapporte au Pape et à l'évêque. Dans les Missels à l'usage des églises de France, on ajoute, *Et pro rege nostro N.*; ce qui ne se trouve point dans le Missel romain.

358. En disant, *Memento, Domine*, le prêtre élève et joint les mains jusqu'à la hauteur de la bouche ou de la poitrine. Il demeure quelque temps en cet état, la tête un peu inclinée; et il fait, volonté, mémoire des fidèles vivants, ou en rappelant leurs noms qu'il n'est pas nécessaire d'exprimer, ou par une simple commémoration mentale. Il peut aussi, avant la messe, se rappeler ceux pour qui il se propose de prier: et alors il n'en fera mémoire

(1) Rubricæ Missalis.



que d'une manière générale au *Memento*. La commémoration des vivants étant faite, le prêtre baisse et étend les mains devant la poitrine, et continue en disant, *Et omnium circumstantium*. Se tenant dans la même situation, il dit le *Communicantes*. A ces mots, *Jesu Christi*, il fait une inclination à la croix; au nom de *Mariæ*, il en fait une vers le livre; il en fait également une, mais toujours vers le livre, en nommant le nom du saint dont on célèbre la fête, s'il se trouve dans le canon. Il joint les mains à *Per eundem Christum*; en disant, *Hanc igitur oblationem*, il les étend sur les dons offerts, de manière que les paumes des mains soient ouvertes sur l'hostie et sur le calice, sans toutefois toucher la pale. Il les joint à *Per Christum Dominum nostrum*.

359. Dans la prière *Quam oblationem*, il fait trois signes de croix conjointement sur le calice et sur l'hostie, aux mots *Benedictam, adscriptam, ratam*. Il fait un autre signe de croix sur l'hostie, en disant, *Ut nobis corpus*. En faisant ce signe, on retire un peu la main vers soi, sans l'abaisser sur l'hostie. Puis il fait encore un signe de croix sur le calice, au mot *Sanguis*. Ces deux derniers signes de croix sur l'hostie et sur le calice doivent être plus courts que ceux qui comprennent conjointement les deux espèces d'*Oblata*. Les cinq signes de croix étant faits, le prêtre élève et joint les mains devant sa poitrine; puis il poursuit, *Fiat dilectissimi Filii*, faisant une inclination au mot *Jesu*; il essuie ses doigts, s'il en est besoin, non au milieu, mais aux extrémités du corporal, et continue, toujours à voix basse, *Qui pridie quam pateretur*. Il prend l'hostie avec l'index et le pouce de la main droite, en disant, *Accipit panem*; aux mots *In sanctas ac venerabiles manus suas*, il prend également l'hostie avec le pouce et l'index de la main gauche, et en même temps il étend les autres doigts, qu'il tiendra unis ensemble. Le célébrant doit tenir l'hostie droite et non courbée; il doit rester lui-même droit au milieu de l'autel. Lorsqu'il dit, *Elevatis oculis in cœlum*, il lève les yeux au ciel, les tient levés tandis qu'il prononce *Ad te Deum patrem omnipotentem*, les abaisse, fait une inclination de tête à *Tibi gratias agens*, un signe de croix sur l'hostie à *Benedixit*. Puis, après avoir dit, *Manducate ex hoc omnes*, le prêtre, appuyant décevement ses coudes sur l'autel, sans toucher le corporal de ses mains, et s'étant incliné, prononce distinctement, respectueusement et tout bas, *secreto*, les paroles sacramentelles, *HOC EST ENIM CORPUS MEUM* (1). En consacrant l'hostie, le prêtre doit être attentif à ne

(1) Rubricæ Missalis.

faire aucun mouvement de tête, à ne point approcher trop la bouche de l'hostie, à ne pas prononcer les paroles sacrées avec trop de force; il les prononcera dignement, sans interruption, sans intervalle entre les mots.

360. Après avoir prononcé les paroles de la consécration, le prêtre, tenant l'hostie entre les deux premiers doigts de chaque main, l'adore en faisant une génuflexion. Cette génuflexion doit s'faire avec plus de respect, et par conséquent avec une petite pause

Mais il faut remarquer, ajoute saint Alphonse, que lorsqu'on fait la génuflexion, on ne doit point incliner la tête, comme font quelques-uns mal à propos (1). Le prêtre s'étant relevé, il élève l'hostie aussi haut qu'il le peut commodément, sans la perdre de vue, et la montre respectueusement au peuple, pour la lui faire adorer; puis il la remet de la seule main droite sur le corporal, au même endroit où il l'a prise. Et depuis ce temps jusqu'à l'ablution des doigts, il ne sépare le pouce et l'index que pour toucher l'hostie. Après avoir mis l'hostie sur le corporal, il l'adore par une nouvelle génuflexion (2). Toutes les fois qu'il faut prendre ou remettre l'hostie sur le corporal, les trois derniers doigts doivent être étendus, ouverts, parce qu'on doit éviter de toucher l'hostie avec d'autres doigts que le pouce et l'index.

361. Le prêtre, ayant adoré le Saint Sacrement, se lève, découvre le calice, y purifie ses doigts; ce qui se pratique toujours, dans la crainte que quelque petite parcelle s'y soit attachée, quoique la Rubrique dise seulement: « In calicem, si opus sit, extergit digitos; quod semper faciat, si aliquod fragmentum digitis adhæreat. » Il fait la même chose toutes les fois qu'il touche l'hostie. Ayant purifié ses doigts, c'est-à-dire, le pouce et l'index de chaque main, en les frottant légèrement sur l'ouverture du calice, et se tenant debout, il dit, *Simili modo, postquam cœnatum est*; prend le calice des deux mains, *juxta nodum infra cupam*, l'élève un peu et l'abaisse aussitôt, en disant, *Accipiens et hunc præclarum calicem*; incline la tête à *Item tibi gratias agens*; fait le signe de la croix de la main droite sur le calice qu'il tient, par le nœud, de la main gauche, et continue, *Deditque discipulis suis, etc.* Puis, tenant le calice des deux mains, savoir, le pied de la main gauche, et le nœud de la main droite, les deux coudes étant appuyés sur l'autel et la tête inclinée, il prononce à

(1) S. Alphonse de Liguori, *Manuel des Prêtres*, etc. — (2) Rubricæ Missalis.



voix basse, attentivement et sans interruption, les paroles sacramentelles, *HIC EST ENIM CALIX SANGUINIS MEI, etc.* Après la consécration, il remet le calice sur le corporal, en disant toujours à voix basse, *Hæc quotiescumque feceritis, etc.*; fait la génuflexion pour adorer le précieux sang; se relève, prend le calice des deux mains, le tenant par le pied de la gauche, le lève perpendiculairement aussi haut qu'il le peut commodément, en le suivant des yeux, pour le présenter à l'adoration du peuple; le repose ensuite où il était, le couvre de la pale qu'il prend de la main droite, et fait de nouveau la génuflexion (1).

362. Le prêtre ayant replacé le calice et fait l'adoration, se tient droit devant l'autel, et, les mains étendues, il se tourne vers le Missel, en disant, *Unde et memores, etc.* A ces mots, *De tuis donis ac datis*, il joint les mains devant la poitrine; et, mettant la gauche sur le corporal, il fait de la droite trois signes de croix conjointement sur l'hostie et sur le calice, en disant, *Hostiam puram, hostiam sanctam, hostiam immaculatam*; ensuite séparément sur l'hostie, aux mots *Panem sanctum vite æternæ*; et sur le calice, à *Calicem salutis perpetuæ*. Après cela, il étend les mains et continue: *Supra quæ propitio*. Lorsqu'il dit, *Supplices te rogamus*, il s'incline profondément, les mains jointes sur l'autel. Aux mots *Ex hac altaris participatione*, il baise l'autel, ayant les mains placées sur le corporal; se lève, rejoint les mains, et, mettant la gauche sur le corporal, il fait le signe de croix sur l'hostie à *Sacrosanctum Filii tui corpus*, et sur le calice à *Sanguinem sumpserimus*. Il le fait sur lui-même à *Benedictione cælesti*, ayant la main gauche sous la poitrine; et joint les mains, quand il dit, *Per eundem* (2).

363. En disant, *Memento etiam, Domine, famulorum, etc.*, le prêtre étend et joint les mains devant la poitrine; et, les élevant jusqu'au visage, il fait, tenant les yeux attachés sur le Saint Sacrement, mémoire des fidèles trépassés qu'il veut recommander à Dieu, de la même manière qu'il a fait celle des vivants. Après quoi, ayant les mains étendues, il continue, *Ipsis, Domine*, rejoint les mains à *Per eundem*, et fait l'inclination à *Christum*. C'est le seul cas où l'on fait une inclination au seul mot *Christus*. Remarquez que celui qui dit la messe pour un mort, ne doit pas attendre au second *Memento* pour lui en appliquer le fruit.

Le prêtre, en disant *Nobis quoque peccatoribus*, élève un peu

(1) Rubricæ Missalis. — (2) Ibidem.

la voix et frappe sa poitrine de la main droite, ayant la gauche sur le corporal; mais il ne fait pas d'inclination. Il joint les mains à *Per Christum Dominum*; fait conjointement sur l'hostie et sur le calice trois signes de croix, en disant, *Sanctificas, vivificas, benedicis*; découvre le calice de la main droite, ayant la gauche sur le corporal ou mieux sur le pied du calice, et fait la génuflexion. Puis, prenant respectueusement l'hostie entre le pouce et l'index de la main droite et tenant le calice de la main gauche, il fait avec elle par trois fois le signe de la croix sur le calice d'un bord à l'autre, en disant, *Per ipsum, et cum ipso, et in ipso*. Il fait ensuite avec l'hostie deux signes de croix entre le calice et sa poitrine, le premier à ces mots, *Est tibi Deo Patri omnipotenti*; le second, quand il dit, *In unitate Spiritus Sancti*. Après quoi, tenant de la main droite l'hostie au-dessus du calice, et le calice de la main gauche, il l'élève un peu avec l'hostie, en disant, *Omnis honor et gloria*; aussitôt il baisse le calice sur le corporal, remet l'hostie à sa place, essuie ses doigts sur le calice, le couvre de la pale, et fait la génuflexion (1).

364. Le prêtre s'étant relevé, et mettant de chaque côté une main sur le corporal, dit d'une voix intelligible, *Per omnia sæcula*. Au mot *Oremus*, il joint les mains en faisant une inclination de tête au Saint Sacrement; il les étend devant la poitrine quand il commence le *Pater*, et tient les yeux fixés sur les saints mystères jusqu'aux paroles, *Et ne nos inducas*. Lorsqu'on lui a répondu, *Sed libera nos a malo*, il dit à voix basse, *Amen*. Mettant ensuite la main gauche sur le corporal, il prend de la droite le purificateur sans séparer l'index d'avec le pouce, essuie légèrement la patène en la retirant hors du corporal, et laisse le purificateur du côté de l'épître. Puis il prend la patène entre l'index et le doigt du milieu et, la tenant appuyée non sur le corporal mais sur la nappe, de manière à ce que la partie intérieure regarde la sainte hostie, il dit, *Libera nos, quæsumus*. Avant de dire, *Da propitius pacem*, il prend la patène de la main droite à *Omnibus sanctis*, et avec elle il fait sur lui le signe de la croix, en disant, *Da propitius pacem*; après quoi il baise la patène. Quand il fait ce signe de croix, il a la main gauche sur la poitrine. A ces mots, *Ut ope misericordiæ*, le prêtre met l'hostie sur la patène en s'aidant de l'index de la main gauche, découvre le calice, fait la génuflexion, et, pressant avec l'index de la main gauche la partie latérale de

(1) Rubricæ Missalis.